

Toutes et tous Dans la rue le 31 janvier 2023

Le projet de réforme des retraites est une régression sociale violente et injuste sans précédent ayant pour seul but de pénaliser les travailleuses et les travailleurs.

64 ANS C'EST NON !!!

Par cette réforme, l'âge de départ passera de 62 à 64 ans. Sachant que l'espérance de vie en bonne santé est de 63.4 ans pour les hommes et 64.5 ans pour les femmes cela signifie que 29% des hommes les plus pauvres n'atteindront même pas la retraite !

43 ANNÉES DE COTISATIONS C'EST NON !!!

Le gouvernement donne un coup d'accélération à la loi Touraine de 2014 en augmentant le nombre de trimestres de cotisations à 172 contre 168 actuellement soit 43 années.

Signez la pétition et faites-la signer sur :
<https://www.change.org/p/retraites-non-a-cette-reforme-injuste-et-brutale-reformesdesretraites>
ou par QR-code



MANIFESTATION

MARDI 31 JANVIER

CAHORS : 14h00 Place Mitterrand

FIGEAC : 14h30 Parking Champollion

BIARS : 10h00 Mairie

D'AUTRES SOLUTIONS SONT POSSIBLES !!!

Le gouvernement pointe le déficit budgétaire des retraites qu'il a lui-même organisé notamment par le biais d'exonérations de cotisations.

Pour la CGT, le manque de recettes doit être compensé par :

- l'arrêt des exonérations de cotisations,
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- l'augmentation générale des salaires permettant de vivre dignement...

Pour la CGT, la retraite c'est :

- un départ à la retraite dès 60 ans à taux plein,
- des départs anticipés à 55 ans ou un trimestre de départ anticipé par années d'exposition pour les salarié-es exposé-es à des facteurs de pénibilité,
- Une pension de retraite à hauteur du SMIC CGT à minimum soit 2000€ brut
- la prise en compte des années d'études

Cette réforme fera de la retraite l'antichambre de la mort et la rend inaccessible aux plus précaires.

Encore une attaque contre la Sécurité sociale face à laquelle nous devons tous faire barrage.

Rejoignons massivement les cortèges de nos régions !

**Toutes et Tous en grève
et en manifestation
Dès le 31 janvier
et jusqu'au retrait de la réforme !**